

## Agriculture familiale et sécurité alimentaire en Mauritanie : de nombreux défis à relever

### Note d'information suite à la participation d'Inter-réseaux au Forum national « Contribution des agricultures familiales à la sécurité alimentaire en Mauritanie »

Nouakchott, 27-29 février 2012



Du 27 au 29 février 2012, un collectif d'organisations de la société civile mauritaniennes (AMAD, Ecodev et Tenmiya) et internationales (GRDR, Oxfam, Croix rouge française, ACF-Espagne) a organisé un Forum sur le thème de l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire en Mauritanie. Ce Forum visait 3 objectifs :

- mutualiser les connaissances, expériences et savoir faire des acteurs sur la thématique
- mieux comprendre les déterminants de la sécurité alimentaire en Mauritanie
- construire une alliance entre acteurs non étatiques et s'accorder sur quelques principes d'interventions

Cette note ne fait pas office de synthèse exhaustive des échanges et débats, mais vise à présenter quelques éléments forts issus des interventions, débats, travaux de groupe et discussions parallèles de ce Forum auquel Inter-réseaux a pu participer.

#### Quelques éléments de contexte sur la Mauritanie et son secteur agricole

##### La Mauritanie dans la sous-région :

- la Mauritanie est membre du Cilss, de l'Union du Maghreb arabe et de la Communauté des Etats sahélo-sahéliens (CENSAD).
- Elle n'est pas membre de l'UEMOA et n'est plus membre de la Cedeao depuis 2001, date à laquelle elle est passée au statut de « membre observateur ». Cela l'isole de fait du processus régional de l'Ecowap.

Photo : Ecodev



##### Place de l'agriculture et de l'élevage dans l'économie nationale :

- Les activités agro-pastorales mobilisent 50% des actifs du pays (au moins à temps partiel)
- Le ratio importations agricoles/exportations agricoles est extrême par rapport aux pays voisins : **729%** contre 58% au Mali, 86% au Burkina et 409% au Sénégal. Ainsi, 70% des céréales consommées dans le pays sont importés ; elles viennent notamment sous forme d'aide alimentaire qui est systématique depuis les années 70, mais aussi sous forme d'importations de France, du Sénégal et du Mali (sorgho)
- La Mauritanie exporte entre 350 000 et 400 000 têtes de bétail (bovins, petits ruminants, dromadaires) par an notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Maroc ; elle contribue ainsi à la sécurité alimentaire de la sous-région.
- Les secteurs minier (fer, or, pétrole...) et halieutique contribuent à près de 80% du PIB
- Au regard du niveau limité des investissements nationaux et du montant de l'APD dans les secteurs productifs, il semble qu'ils ne sont pas considérés comme stratégiques par le gouvernement ;

### Caractéristiques de l'agriculture familiale (AF) en Mauritanie : des agricultures très différenciées :

- en fonction des types d'activités : agriculture, élevage, cueillette, artisanat, etc.
- en fonction de la taille d'exploitation et du nombre de têtes de bétail ;
- en fonction de l'accès ou non au foncier : les nobles religieux ont le contrôle de la majorité des terres et la classe faible exploite ces terres ;
- en fonction des revenus migratoires très variables : les populations sont très mobiles et les travailleurs migrent pour trouver des emplois

L'AF est surtout localisée au sud est du pays.

#### Paroles d'acteurs :

*« Nous avons la même terre, le même soleil, les mêmes bras, et pourquoi pas la même production agricole ? »*

*« Avant, on vivait de la production locale : maïs, riz pluvial, etc. Nous étions autarciques ! Aujourd'hui tout le monde veut du riz, ce changement est alarmant. »*

### Et quid de la part de l'agrobusiness en Mauritanie ?

- l'agriculture « capitalistique » a émergé en 1980 avec la promotion de l'irrigation et notamment le fort soutien à la filière riz irrigué et avec la définition de la loi foncière en 1983. La période des Plan d'ajustement structurel a vu décliner ce type d'agriculture mais aujourd'hui elle reprendrait de l'ampleur avec notamment des investissements à grande échelle qui sont observés dans le pays.

#### Des questions/débats soulevées pendant le Forum

- Si la sécurité alimentaire des mauritaniens est aujourd'hui menacée du fait de leur « système agricole de subsistance » et de leur forte dépendance à l'aide alimentaire et aux importations, comment se fait-il que le pays ait des produits à revendre pour assurer la sécurité alimentaire de la sous région (bétail) ?
- La problématique foncière est une réalité et les ménages les plus vulnérables n'ont pas accès à la terre : pourquoi s'obstiner alors à faire de l'agriculture pluviale quand on peut développer des activités alternatives rémunératrices : cueillette, artisanat ?

### Une agriculture familiale en quête de politiques de soutien structurelles



Photo : Ecodev

#### Des politiques davantage conjoncturelles que structurelles

Depuis les années 1970, la Mauritanie compte en grande majorité sur l'aide alimentaire et les politiques de vente à prix modérées des céréales pour assurer la sécurité alimentaire de sa population.

Ainsi, l'Etat est très actif dans la subvention des prix des céréales, la mise en place de boutiques témoins, les opérations « ramadan », etc. Mais il compte beaucoup sur les produits importés et la volonté politique de soutenir la production locale fait défaut. D'autant plus que l'agriculture familiale mauritanienne n'a pas bonne presse et souffre régulièrement de discrédit.

### 2012, année de crise : un plan d'urgence EMEL est proposé via le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)

Ce programme a deux composantes :

- assistance alimentaire (montant initialement prévu : 28 milliards UM)
- assistance au cheptel (montant initialement prévu : 17 milliards UM)

Le financement initial a été finalement revu à la baisse car des missions d'évaluations entre janvier et août 2011 ont constaté la présence de pâturage.

Les actions prévues pour l'assistance alimentaire :

- mise en place d'un millier de boutiques témoins
- distribution gratuite

Les actions prévues pour l'assistance cheptel :

- vente d'aliments bétail à prix modérés
- construction de 16 forages

- appui santé animale
- **Pour aller plus loin** : consulter le Programme EMEL mis en ligne sur l'espace Web Mauritanie :

Lien vers la page : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/securite-alimentaire-7491>

Lien direct vers le document : [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/emel\\_2012\\_final\\_to\\_send\\_to\\_alakhbar.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/emel_2012_final_to_send_to_alakhbar.pdf)

**Questions/débats : Plusieurs limites observées par les participants suite à la présentation de l'opération**

- lourdeurs administratives du CSA qui pénalisent les bénéficiaires
- erreur d'aiguillage dans les publics cibles des opérations : ce sont trop souvent les gros éleveurs qui bénéficient de l'aide alors que les petits n'ont rien
- ne pas oublier les OSC dans le suivi évaluation des actions de terrain !

**Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) : un document en cours de finalisation**

Ce document de stratégie entre dans le cadre du processus du Nepad d'élaboration des PNIA dans les pays. Ainsi, le processus d'élaboration du PNIA/SNSA de Mauritanie a été initié début 2010 et le document est en cours de finalisation (prévue courant mars 2012).

**Les 5 objectifs spécifiques** de cette SNSA sont :

- Promotion d'une économie rurale et périurbaine socio-économiquement rentable, diversifiée, adaptée aux changements climatiques,
- Amélioration des circuits commerciaux et des échanges intra-nationaux, transfrontaliers et régionaux,
- Amélioration durable de l'accès des groupes vulnérables des zones rurales et urbaines à une alimentation saine et équilibrée,
- Renforcement des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau central et décentralisé,
- Promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire dans un processus de décentralisation et de développement local.

**En conclusion, des objectifs ambitieux :**

- Réduire d'ici 2015, les niveaux d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité de 39,4% à 23,5%, l'incidence de la pauvreté de 42% à 28%, et celle de la pauvreté rurale à 35%;
- Améliorer les taux de couverture des besoins alimentaires nationaux d'ici à 2015 :
  - Produits céréaliers à 50%;
  - Certains produits maraichers (oignons, pomme de terre), et viandes blanches à 100% ;
  - Produits sucriers à 50% ;
  - Produits laitiers à 50% ;
  - Promouvoir l'exportation des viandes rouges ;
  - Promouvoir l'exportation du poisson et sa distribution sur le marché intérieur ;
  - Mener des essais sur le blé en vue d'une extension de sa culture ;

**Questions/débats : de nombreuses critiques énoncées parmi les participants**

- Manque de volonté politique de toutes façons, et OSC trop faiblement associées pour l'élaboration du texte
- Quel impact de cette stratégie sur les agriculteurs familiaux ? cela n'est pas du tout apparu dans la présentation !
- **Les moyens financiers pour mettre en œuvre cette stratégie semblent limités** : le respect des engagements de Maputo est loin d'être une réalité en Mauritanie, malgré un affichage de chiffres favorables.

« **La souveraineté alimentaire** », un concept inexistant en Mauritanie. Pourtant les politiques devraient en appliquer les principes, à savoir :

- Mettre la priorité au renforcement de l'AF
- Donner un accès garanti à la terre aux hommes et surtout aux femmes
- Protéger le pays des importations à bas prix (dumping)

## Un pays sahélien fortement soumis aux aléas climatiques

---



Lors du Forum, un responsable du CILSS a remis les pendules à l'heure concernant les menaces de l'augmentation des aléas climatiques pour un pays comme la Mauritanie. L'intention de l'intervenant n'était pas de tenir un discours catastrophiste mais d'éveiller les consciences sur la situation actuelle, les perspectives à venir, et surtout de donner des recommandations pour augmenter la résilience face à ces changements climatiques.

Photo : OXFAM

### Lien entre Agriculture familiale et Changement climatique au Sahel : quelles perspectives ?

L'AF participe à hauteur de 30 à 50% du PNB en Afrique et procure des moyens d'existence à 70/80% de la population.

**Au niveau politique**, il faut :

- des politiques volontaristes de soutien à l'AF : crédits, intrants, appui à la mise en marché
- renforcer les OP et OSC et leur laisser une place importante
- protéger les AF en adoptant le principe de souveraineté alimentaire

**Au niveau technique**, il faut

- renforcer la petite irrigation. Actuellement, dans la sous-région, seules 20% des terres sont exploitées dont 20% avec maîtrise de l'eau.
- Lutte contre la désertification avec des mesures d'adaptation aux changements climatiques (cordons pierreux, zaï, demi-lune, RNA, etc.)

**Conclusion** : si des moyens politiques, financiers et technologiques sont investis, l'AF peut nourrir les populations. Quelques recommandations ressortent :

- redéfinir les calendriers agricoles et utiliser des variétés adaptées aux changements climatiques
- intensifier la recherche pour sélectionner des variétés adaptées
- adopter une gestion rationnelle des ressources en eau
- diversifier les cultures pour limiter les risques

## Un déficit de structuration paysanne est soulevé

---

Un des thèmes des groupes de travail du deuxième jour de l'atelier portait sur « Quelle structuration de la société civile paysanne en vue de contribuer à la sécurité alimentaire des populations rurales en Mauritanie ». De nombreux points ont été soulevés et des défis ont été posés.

Quelques constats :

- la structuration paysanne en Mauritanie demeure à l'état embryonnaire ;
- historiquement, c'est davantage le modèle des « coopératives » qui a été promu dans les zones rurales mais leur fonctionnement n'a pas été exemplaire ;
- aujourd'hui, les producteurs qui rencontrent des problèmes de commercialisation de leurs produits mettent davantage en place des GIE pour la mise en marché collective ;
- en comparaison avec le mouvement de structuration paysanne dans les autres pays de la sous-région, certains expliquent ce décalage par le fait que la Mauritanie n'a pas de production de rente qui aurait pu structurer les producteurs autour de son développement (comme cela fut le cas pour le coton, café, cacao dans la sous-région) ;
- aujourd'hui, il semble que seule la riziculture irriguée soit une filière aidée par l'Etat.

La représentativité des leaders paysans parmi les participants de ce Forum était aussi révélatrice du faible nombre d'OP bien structurées et visibles en Mauritanie. Une dizaine de représentants étaient toutefois présents et cela a été largement salué.

## L'expérience de l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP) au Mali



Deux facteurs ont largement contribué à l'organisation des paysans au Mali :

1. les cultures de rente dont le système de production-transformation-commercialisation nécessitait d'être organisés ;
2. l'alphabétisation fonctionnelle qui a donné du pouvoir aux paysans

L'AOPP est née en 1991, dans 5 régions (Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso). Les associations se sont progressivement constituées aux niveaux villageois, régional, national (d'ailleurs beaucoup de migrants ont été à l'origine de certaines associations). Au niveau national, c'est la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP Mali) qui représente l'ensemble des associations, et qui peut s'exprimer au nom des paysans maliens.

Avec la création des AOPP régionales, la programmation des activités est décentralisée : chacune des AOPP régionale élabore son programme et le soumet à l'AOPP nationale

*Exemple d'activités mises en œuvre par les AOPP régionales :*

- développement de l'irrigation dans 5 périmètres irrigués
- fourniture de kits agricoles aux paysans : semoir + âne + charrette + semences
- appui de 27 familles à la production laitière améliorée : charrette + âne + aliment bétail

*Exemple de participation des OP dans l'élaboration des politiques*

Lorsque l'Etat a fait la Loi d'Orientation Agricole, c'est la CNOP qui a piloté le dispositif d'élaboration ; les choix des axes de la LOA ont été faits par la CNOP ; aujourd'hui l'Etat ne peut plus discuter du monde rural sans la CNOP

### Paroles d'acteurs

« Tout ce qui concerne le monde rural, l'Etat ne peut plus le discuter sans nous ! »

« Le paysan n'est pas un fonctionnaire à la retraite, c'est celui qui vit de la terre, de l'élevage ou de la pêche »

« Paysan est un métier, ce n'est pas un fourre tout où l'on va par intérêt »

### Les conseils clés pour la structuration paysanne et le dialogue politique :

- Etre uni, se regrouper au niveau des villages et se mettre en réseau
- Il faut créer une faïtière nationale pour faire poids face à l'Etat
- Les organisations paysannes et leurs faïtières doivent être apolitiques et non confessionnelles : c'est une clé du succès il faut des alliés dans l'administration à tous les niveaux (locale, Ministères)
- associer aussi les bailleurs et développer des complicités avec les PTF est primordial pour obtenir gain de cause

### Paroles d'acteurs

« Il faut s'organiser car personne ne peut combattre l'Etat seul »

« L'Etat a peur du monde, il faut que les paysans se regroupent ! »

- **Pour aller plus loin**, consulter le site de l'AOPP Mali : <http://www.aopp-mali.org/>

## Accès au marché : des contraintes et des expériences à valoriser

Un des ateliers de travail du Forum a traité du sujet suivant « Quelles articulations entre les agricultures familiales et les marchés urbains ? ».



Photo : AMAD

**La problématique soulevée :** l'économie rurale mauritanienne est souvent présentée comme une économie repliée sur elle-même, avec des paysans qui produiraient pour auto-consommer. Pourtant, la Mauritanie exporte d'importantes quantités de bétail vers les grandes villes du pays et de la sous-région. Les zones rurales du pays contribuent aussi à l'approvisionnement de Nouakchott et des villes secondaires en légumes (patate douce, choux, carotte), lait frais... Par ailleurs, les régions rurales ont de tout temps entretenu des relations de complémentarité : la persistance de flux de céréales sèches locales et de bétail en atteste largement.

### Questions posées au groupe :

- Comment favoriser le lien entre producteurs et consommateurs ?
- Comment garantir des revenus aux producteurs tout en garantissant une alimentation saine et de qualité accessible aux consommateurs urbains et ruraux ?

L'atelier de travail a été l'occasion d'une part de partager entre participants les expériences des uns et des autres en matière de commercialisation de leurs produits, puis d'autre part de dresser un bilan des contraintes, goulots d'étranglements et enjeux de la mise en marché.

### Une expérience parmi d'autres a concerné la commercialisation de la patate douce (GRDR).

Concernant la patate douce, les producteurs sont organisés en coopératives mais rencontrent des problèmes de mise en marché car :

- Tout le monde vend la même chose au même moment
- La patate douce du Sénégal est mieux appréciée que celle de Mauritanie (problème de variété)
- Aujourd'hui, le réseau de vente informel bénéficie avant tout aux intermédiaires
- Les acheteurs font les prix

Pourtant, cette filière a du potentiel :

- La patate douce est un produit intéressant sur les plans nutritionnel et commercial
- Potentiel de diversification des produits : couscous, biscuits, confiture de patate douce, et développer les complémentarités de produits

Ainsi il est recommandé de :

- Structurer les producteurs afin qu'ils pèsent davantage sur le marché
- Améliorer les modes de conservation
- Favoriser les connexions entre producteurs et acheteurs
- Vulgariser les itinéraires techniques valorisant les pratiques agriculture-élevage

Finalement, la question de l'adaptation entre l'offre et la demande (notamment pour répondre aux besoins des consommateurs des villes) a trouvé peu de réponses. Les recommandations issues de cet atelier de travail révèle plusieurs choses : 1/ les producteurs mauritaniens rencontrent des problèmes de mise en marché de leurs produits ; 2/ certaines expériences de mise en marché réussies existent (par exemple pour la vente du lait) et mériteraient d'être partagées plus largement ; 3/ de nombreuses stratégies sont mises en place par les OP dans les pays de la sous région et mériteraient d'être largement vulgarisées auprès des OP mauritaniennes afin de les inspirer dans leur développement.

- **Pour en savoir plus** sur les stratégies et initiatives d'OP pour la mise en marché des produits agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre, veuillez consulter la publication d'Inter-réseaux :



Sur la page web suivante : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-sur-la/capitalisation-d-experiences-de/article/acces-au-marche-et>

Télécharger directement la publication : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-sur-la/capitalisation-d-experiences-de/article/acces-au-marche-et-3758>

## **Filière viande et lait : face aux enjeux, un développement en demi teinte**

### **La Mauritanie, un pays d'élevage**

Au-delà des 350 000 à 400 000 têtes de bétail exportées dans la sous-région, le secteur de l'élevage en Mauritanie dispose d'une importante capacité de production de lait et les produits carnés pour le marché local.



### **Lait et produits laitiers : le pétrole blanc mauritanien ?**

Photo : OXFAM

Pour davantage d'informations, voir l'étude *Filière lait en Mauritanie, état des lieux et perspectives* (Oxfam, ACORD, AMAD ; 2008) [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf\\_RAPPORT\\_FILAIT\\_V-finale907082.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_RAPPORT_FILAIT_V-finale907082.pdf)

*Parole d'acteurs : « Le lait est une matière première en Mauritanie »*

La Mauritanie compte aujourd'hui plusieurs entreprises locales de transformation de lait en produits divers (lait longue conservation, lait fermenté, yaourts, fromages, etc. à partir des laits de vache, chèvre et chamelle.

La matière première est achetée directement aux éleveurs et certaines entreprises (comme Tiviski) proposent des dispositifs de facilitation de crédits intrants à ces éleveurs-fournisseurs réguliers (crédit pour l'aliment bétail et les soins vétérinaires)

### **Des éleveurs qui s'organisent**

De leur côté, des éleveurs se sont organisés progressivement depuis les années 2000 afin de faciliter leur accès aux aliments de bétail mais aussi de se structurer pour la mise en marché de leurs produits. Ainsi, par exemple, dans la région du Brakna, l'Association des Producteurs de Lait et Viande, association nationale d'éleveurs, a été créée en 2006 avec pour premier objectif de faciliter l'accès aux aliments à ses membres.

### **Politiques commerciales et protection du marché local : un goulot d'étranglement majeur pour la filière lait**

A l'issue d'interviews réalisées auprès des acteurs de la filière, on comprend que les politiques commerciales mauritaniennes facilitent les importations de lait de longue conservation qui viennent en forte concurrence aux produits laitiers locaux. Cela a des impacts négatifs à 2 niveaux :

1- Les industries locales de transformation du lait, de par la demande en produits locaux qui diminue à cause de la concurrence avec les produits laitiers importés, ne peuvent pas rentabiliser au maximum leurs investissements et donc souffrent d'une croissance très faible

2- les éleveurs, malgré une capacité de production laitière importante, ne trouvent plus de marché, notamment en période d'hivernage, lorsque la demande des populations locales fait défaut du fait de cette concurrence des produits importés.

En bref, que ce soit au niveau des éleveurs que des industries de transformation laitière, un intérêt commun les unit : construire un plaidoyer pour demander aux politiques des périodes de restrictions aux importations de lait en période d'hivernage où la production locale est importante.

### **La filière viande : beaucoup de défis à relever**

Aujourd'hui, le fait que la Mauritanie exporte beaucoup de bétail dans la sous-région tandis que la valorisation locale de la filière viande semble inexistante peut poser questions. Au-delà de la création d'abattoirs afin de faciliter la commercialisation de viande sur les marchés locaux, le circuit de commercialisation et la visibilité sur le partage de la valeur ajoutée à chaque étape de la chaîne de valeur est assez peu visible.

D'autre part, certains acteurs regrettent le manque d'intérêt porté à la valorisation des sous-produits de l'élevage : cuirs, cornes et autres sous-produits sont une autre valeur ajoutée importante à considérer.

#### **➤ Pour en savoir davantage sur quelques acteurs du secteur de l'élevage et du lait en Mauritanie, veuillez lire les notes de présentation d'acteurs :**

- Association des producteurs de lait et viande du Brakna : [www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note\\_APLV\\_Mauritanie.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note_APLV_Mauritanie.pdf)
- Entreprise de transformation du lait local : Tiviski : [www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note\\_Tiviski\\_final.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note_Tiviski_final.pdf)

## **Société civile : active mais encore peu coordonnée**

Ce Forum était également l'occasion de développer des synergies entre les différentes catégories d'organisations de la société civile (OSC) mauritaniennes et internationales dans leurs stratégies et actions sur le terrain, face à un constat fait à l'unisson : l'agriculture familiale mauritanienne dispose d'un potentiel conséquent pour assurer la sécurité alimentaire des populations, et doit faire l'objet d'attention et de soutiens structurels de la part des politiques publiques.



Ainsi, un des défis de ce Forum était de montrer une mobilisation commune des OSC pour davantage de soutien à l'agriculture familiale.

On peut dire que la mission est accomplie puisque ce Forum a été le premier de ce genre à rassembler ces acteurs, en partenariats étroits avec des organisations de producteurs locales, pour faire un bilan partagé et lancer un appel commun au travers d'une déclaration finale.



Les principales recommandations qui en ressortent sont les suivantes :

1. L'implication active et effective des organisations paysannes représentatives dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles en Mauritanie ;
2. La création d'espaces de concertation et d'échanges, ancrés localement et réunissant les acteurs impliqués dans la promotion des agricultures familiales ;
3. La prise en compte et l'implication de la société civile dans la production et la diffusion d'informations relatives aux dynamiques agro-pastorales et à la souveraineté alimentaire ;
4. La mise en place de mécanismes efficaces d'appui et de structuration des organisations paysannes.

La déclaration commune élaborée conjointement par un groupe de rédaction représentatif des OSC présente, a été lue en assemblée et devant les autorités présentes à la cérémonie de clôture du Forum : une véritable « première » pour les OSC en Mauritanie !

- **Voir le lien vers la déclaration complète** : [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Declaration\\_commune\\_de\\_la\\_societe\\_civile.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Declaration_commune_de_la_societe_civile.pdf)

Ce Forum, une grande première dans l'histoire de la société civile Mauritanienne engagée auprès des acteurs du monde agricole et rural, n'est que le point de départ d'une collaboration qui cherche à fructifier. Le processus d'échange est donc amené à se poursuivre, notamment via une idée de décentraliser cette initiative dans les régions afin de rassembler beaucoup plus d'acteurs de la société civile mais également les OP en nombre ! Longue vie à ce processus !

- Pour plus d'information sur le Forum et les présentations : rendez vous sur la page web : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/forum-national-contribution-des>
- Pour suivre la veille sur le développement rural en Mauritanie : abonnez-vous à la revue de presse en contactant Youssouf Kane ([yousouf\\_kane@hotmail.com](mailto:yousouf_kane@hotmail.com))
- Pour vous informer sur les publications sur le développement rural en Mauritanie : visitez l'espace Web consacré : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/ressources-sur-la-mauritanie>